

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 NOVEMBRE 2025

DEL-2025-251

L'An deux mille vingt-cinq, le 13 novembre, à 9 heures 45, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/11/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Gilles FRANCOIS, Vice-Président.

Etaient présents :

Mme TARAGON.

MM. AEBISCHER, BOISIER, CATTANEO, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, FRANCOIS, HACQUIN, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, PARIS, WENDLING.

MM. BAUD-GRASSET, BOUCHET, BOUVARD, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, JACQUES, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, DARDE, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. BRACONNIER, CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 29

Présents : 12

Représentés par mandat : 0

Objet : COMMUNES DE BOGEVE ET ONNION - PLATEAU DE PLAINE-JOUX TRANCHE 2 - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS DANS LE CADRE DU PLAN NORDIQUE ENVIRONNEMENT - MARCHE DE TRAVAUX

Rapport présenté par M. Gilles FRANCOIS.

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux secs sur le plateau de Plaine-Joux dans le cadre du Plan Nordique Environnement en partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie. Cette opération située sur les communes de BOGEVE et ONNION fait suite à une première tranche de travaux réalisée sur le Hameau de Plaine-Joux en 2024.

L'état du projet terminé fait apparaître les besoins de mise en consultation des entreprises pour l'attribution du marché de travaux.

L'estimation pour la solution de base, établie avant consultation, s'élève à 920.412,00 € HT.

Après consultation par voie de procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a décidé de retenir, comme titulaire du marché, l'entreprise GRAMARI - Offre variante - qui présente la meilleure offre au regard des critères de jugement du règlement de consultation, sur la base d'un montant estimatif de 649.189,40 € HT.



Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord au marché à conclure avec le titulaire retenu,
2. à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Syane
ENERGIES & NUMERIQUE
Joël BAUD-GRASSET.